Déclaration SNUipp-FSU à la CAPD du 11 mai 2021

Mesdames et Messieurs les représentants des personnels, nous nous réunissons aujourd'hui pour les avancements accélérés d'échelon, moment que les enseignants concernés appréhendent car il en résulte pour eux une éventuelle accélération de leur carrière. Cette possible promotion a valeur de jugement du travail fourni par le fonctionnaire, de son investissement et de son sérieux dans ses fonctions.

Cette année, se tiennent les dernières CAPD "avancement accéléré". Avec la disparition des instances partitaires la transparence dans le déroulement des carrières n'est plus assurée, nous le déplorons.

Cet avancement accéléré peut-il se faire en toute impartialité ? Pour le SNUipp-FSU, la réponse est négative. Les conditions d'exercice, d'évaluation et de contexte se traduisent immanquablement par des inégalités. Nous croyons que l'évaluation des enseignants ne doit pas être liée aux performances des élèves, mais doit être formative, dans une volonté d'accompagnement et de conseils sur les pratiques. Si les accords PPCR représentent une évolution historique pour l'équité dans le déroulement des carrières - revendication que le SNUipp-FSU porte depuis sa création- il s'oppose aux avancements accélérés de carrière et demande pour toutes et tous un avancement terminal à l'indice 1 000. Il accompagnera dans leur demande de recours tous les collègues qui s'estimeraient lésés.

Les inégalités, de par les modalités d'avancement et la reconnaissance du mérite professionnel, les collègues femmes de notre profession, pourtant très majoritaires, les ont longtemps subi dans leur déroulement de carrière. Elles s'expriment par des écarts salariaux importants.
Les promotions doivent tendre vers la répartition hommes/femmes des effectifs du corps et a minima correspondre à celle des promouvables. Nous y resterons vigilants.

Le contexte sanitaire reste tendu. La régression de l'épidémie dans le pays et la progression de la campagne de vaccination peuvent nous faire entrevoir des jours meilleurs. Les enseignants ont tenu le cap et accompli leur service malgré des conditions matérielles et psychologiques difficiles. L'application du protocole avec rigueur n'est malheureusement pas toujours possible, car nous travaillons avec des enfants, ne l'oublions pas, et le respect du port du masque, malgré l'attention des maitres et maitresses, ne peut être garanti à 100 % tout au long de la journée. Ce que nous demandons, ce n'est pas de la souplesse, mais de la compréhension et l'ouverture au dialogue.

Avec le nouveau protocole, le brassage des élèves en cas de non-remplacement est exclu. Nous sommes satisfaits que, dans notre département, les remplacements puissent être assurés partout où cela est nécessaire, mais à quel prix ? Reconnaissons le mérite des enseignants remplaçants qui se déplacent parfois à l'autre bout du département pour assurer les missions du Service Public !

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU a lancé une campagne nationale en cas de non-remplacement, et a mis à disposition des écoles des outils pour anticiper, expliquer aux parents les nécessités du nouveau protocole, dans l'intérêt de la santé de tous les acteurs de l'Ecole.

Pour venir enfin à bout de cette pandémie, le SNUipp-FSU exige que tous les collègues des écoles, quel que soit leur âge, puissent être vaccinés sur temps de travail, avec des créneaux spécifiques. Les enseignants et enseignantes méritent bien cette attention particulière et cela permettrait d'atténuer les angoisses dans l'exercice quotidien du métier.